



## Plus de mariages homosexuels au nord du pays - 20/08/2015

**Les lieux de sociabilisation**, le paysage urbanisé et la mentalité expliqueraient le phénomène.

On pourrait croire, après l'adoption de la loi en 2003, qu'un boom se serait produit. Or, si la première année, il y a bien eu un nombre important de mariages homosexuels (1 069), ce nombre est resté constant les années suivantes.

Entre 2004 et 2014, il est resté aux alentours de 1 000 mariages chaque année.

Les statistiques montrent aussi qu'il y a eu d'abord davantage de couples gays qui se sont investis dans le mariage que de couples lesbiens.

L'année 2010 constitue date charnière sur la question puisque c'est la première année où il y a eu davantage de mariages lesbiens: 551 alors que la même année, «seulement» 531 couples gays s'échangeaient des vœux et des anneaux devant le bourgmestre.

Les mariages homosexuels sont aussi plus nombreux en Flandre et à Bruxelles qu'en Wallonie.

*«C'est probablement lié au fait qu'au nord du pays et à Bruxelles, il y a davantage de structures et d'organisations pour soutenir les homosexuels, explique Jean-Louis Verbruggen de l'ASBL Les CHEFF qui rassemble notamment des jeunes lesbiennes et gays. Il y a aussi plus de lieux de sociabilisation qui permettent de se faire des connaissances. Il est donc plausible que les couples une fois rencontrés, restent dans des zones proches d'un point de vue géographique pour rester en contact avec leur cercle d'amis.»*

Mais la sociabilisation n'expliquerait pas tout. Les pratiques culturelles plus ouvertes au nord du pays sont aussi un élément à prendre en considération.

*«La population flamande, sur certains aspects, est plus proche de la mentalité des Pays-Bas et des pays scandinaves, explique Alan de Brunne,*



organisateur de la Gay Pride à Bruxelles, la plus grande manifestation homosexuelle du pays. *Dans le sud du pays, on a aussi l'influence de la France où l'homosexualité suscite davantage de polémiques.»*

**+ BONUES POUR NOS ABONNES | Les chiffres complets sur les mariages et les divorces homosexuels ainsi que l'avis d'un psy à lire en cliquant ici ou dans L'Avenir de ce jeudi 20 août, sur tablette, smartphone ou PC**

(L'Avenir)